

VENDREDI 20 JUILLET 2018

INAUGURATION DE L'AUTOROUTE A304

**DISCOURS DE
M. NOËL BOURGEOIS
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

Madame la Ministre chargée des Transports,
Madame et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de la Région Grand Est,
Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur,
Madame la Députée représentant le Ministre des Travaux
Publics de la Région Wallonne,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs et Chefs
de Services,
Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

Le 20 décembre 2003, en inaugurant aux côtés du représentant de l'Etat et du Président du Conseil Régional l'autoroute A34, Roger AUBRY, alors Président du Conseil Général, disait qu'enfin, après vingt-cinq années de persévérance et d'efforts, les Ardennes n'étaient plus « le pays où l'on n'arrive jamais », comme les nommait l'écrivain ardennais André DHÔTEL.

Aujourd'hui et après quinze nouvelles années de persévérance et d'efforts nous sommes enfin sortis du tunnel. La Belgique et l'Europe du Nord s'ouvrent enfin à nous tous. Et je veux d'emblée insister là-dessus : pas seulement au bénéfice des seuls Ardennais.

La trentaine de kilomètres de l'autoroute A304 reliant Charleville-Mézières à la frontière belge, que nous inaugurons ensemble aujourd'hui, était bien, en territoire français, le chaînon manquant du grand axe autoroutier international Rotterdam-Marseille. Elle constitue cette branche ouest de l'Y Ardennais qui sera prolongée dès 2019 chez nos voisins et amis belges par l'E420, depuis la frontière et pratiquement jusqu'à Charleroi. Je veux rappeler que cet itinéraire avait été classé dès 1996 au Réseau Trans-Européen de Transports par le Conseil des Communautés Européennes.

Je veux aussi rappeler que le Gouvernement français avait confirmé en décembre 2003, en réunion du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire, le caractère prioritaire du prolongement de l'A34 vers Rocroi et la Belgique, permettant, selon ses propres termes, de définir un nouvel itinéraire international performant entre Bruxelles et la France.

Et c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, au-delà de la desserte de notre seul département des Ardennes, en offrant un itinéraire Nord-Sud alternatif aux autoroutes A1 et A31 notoirement saturées. La présence du Gouverneur de la Province de Namur et du représentant du Ministre des Transports de la Région Wallonne, et je tiens à les saluer tout particulièrement, le prouve amplement. Cette dimension transfrontalière et européenne de ce nouvel axe a toujours été à nos yeux primordiale. Il nous ouvre des perspectives de

développement d'autant plus nécessaires et utiles que cet espace régional commun entre la Champagne-Ardenne, aujourd'hui le Grand Est, et la Wallonie est propice aux échanges et aux coopérations économiques, sociales, culturelles, certaines déjà pratiquées au quotidien, avec la facilité et la chance de partager une langue commune.

Longtemps le désenclavement des Ardennes nous a mobilisés intensément, surtout depuis 1982 et les débuts de la décentralisation, pour surmonter le défaut d'infrastructures modernes de communication, handicap sans doute lié à l'histoire des invasions de la France. Alors que les Ardennes sont, rappelons-le, au centre d'un triangle Paris-Bruxelles-Luxembourg, porteur de développement et d'avenir non seulement pour notre département mais pour la Région Grand Est et le pays. Et cette vision est celle que le Premier Ministre Edouard Philippe a faite publiquement sienne lors de sa visite dans nos Ardennes en avril dernier.

Cette autoroute Reims-Charleville-Charleroi n'était donc pas un luxe, mais une nécessité. J'allais dire, Madame la Ministre chargée des Transports, autant que la desserte directe des Ardennes par rames TGV depuis Paris, et demain la liaison ferroviaire Reims-Namur à rétablir via Givet, comme la desserte ferroviaire directe facilitée de Luxembourg via Longwy, ou bien encore la liaison européenne à 2x2 voies E44 Le Havre-Saint Quentin-Charleville-

Luxembourg, dont seul manque le chaînon St Quentin-Rocroi. Et je sais que mon collègue et voisin de l'Aisne s'y intéresse tout particulièrement, avec raison. Et je ne doute pas que le Premier Ministre, ancien maire du Havre, y soit lui-même personnellement attentif.

Les efforts de tous ont été longs et intenses, pour réaliser cette autoroute non concédée, et en particulier ceux du contribuable ardennais. Je remercie tous ceux qui s'y sont associés pour mener à bien ce chantier long et parfois difficile, en particulier les services de la DREAL, ainsi que nos services départementaux.

Le volontarisme local s'était déjà manifesté pour l'A34, dont les Ardennais avaient assumé le tiers de la facture, exemple sans doute unique en France, à parité avec la Région et l'Etat – qui a récupéré la TVA. Le Département a même un temps préfinancé la part de l'Etat. Il s'était aussi engagé en réalisant lui-même la liaison à 4 voies Rocroi-frontière belge à Gué d'Hossus, pour 90 millions de francs de l'époque financés à moitié par la Région, avant qu'elle ne soit remise à l'Etat. Et une nouvelle fois aujourd'hui pour financer la jonction finale à Gué d'Hossus avec l'autoroute belge qui sera ouverte en 2019, pour une dépense prévisionnelle de 3 M€.

Je me dois d'y ajouter pour mémoire la charge supplémentaire pour nos propres services du transfert de l'ensemble

du réseau routier national dans les Ardennes, ainsi que celle des opérations d'aménagement foncier sur 13 communes impactées par l'A304 et portant sur plus de 4 200 hectares.

Ainsi au fil du temps, des Contrats de Plan, conventions et avenants successifs, ce sont plus de 185 M€, sur les 776 M€ du total des chantiers A34 et A304, qui sont sortis du budget du Département et de la poche du contribuable ardennais. Et je veux rappeler qu'il est aussi contributeur volontaire à d'autres grands équipements structurants relevant normalement de la compétence nationale. C'est le cas à hauteur de 20 M€ pour la LGV-Est, hors de notre territoire et en contrepartie du maintien des dessertes directes des Ardennes depuis et vers Paris, à hauteur de 13,5 M€ pour la lutte contre les crues de la Meuse, et de 28 M€ pour contribuer au programme ANRU dans les quartiers urbains ardennais.

J'ose espérer, Madame la Ministre, au vu des efforts consentis par notre département, déjà assez éprouvé par l'Histoire, les conflits, les occupations et les reconstructions successives, que la solidarité nationale va aujourd'hui s'exercer concrètement en notre faveur. Le versement des 11 millions de l'A304 restant à financer sur notre budget, comme d'ailleurs les 4 M€ de la LGV-Est, pourrait être étalé dans le temps, à partir de 2019.

Madame la Ministre, ce n'est pas une faveur que je vous demande, c'est l'appel d'un Président d'un Conseil Départemental en très grande difficulté, qui attend un geste significatif de votre part, geste qui serait ressenti par l'ensemble des Ardennaises et des Ardennais comme une juste compensation de la Nation vis-à-vis de ce département qui a beaucoup souffert et beaucoup donné pour notre pays durant les périodes difficiles de notre Histoire.

J'aimerais que cette voie autoroutière nouvelle puisse être non seulement le début d'une nouvelle ère pour les Ardennes, mais aussi, sans mauvais jeu de mot la voix de la sagesse pour l'Etat, qui pourrait décider dès aujourd'hui et vous en avez le pouvoir de nous accorder les délais suffisants pour honorer une dette que les Ardennaises et les Ardennais assumeront, comme ils ont toujours assumé jusqu'au bout leurs engagements et leur contribution aux efforts de la Nation.

Oserais-je rappeler ici également un certain engagement pris par le Gouvernement à notre égard, à hauteur de 10M€, inscrits au Contrat de développement signé par le représentant de l'Etat en mars 2007, pour nous aider à réaliser le barreau de raccordement de l'autoroute A304, à l'endroit où nous l'avons inaugurée tout à l'heure, au réseau routier départemental... Cet engagement a hélas disparu du paysage au fil du temps.

Les Ardennais n'ont pas à rougir de leurs efforts passés pour contribuer à construire cette liaison autoroutière européenne sur leur sol. Ils étaient persuadés depuis longtemps qu'il s'agissait d'un investissement fait pour surmonter les handicaps hérités du passé et travailler eux-mêmes à leur avenir, en ne comptant pas uniquement sur la seule aide extérieure et la solidarité nationale. En ce domaine comme dans d'autres, ils ont fourni bien plus que leur part d'efforts et continuent d'assumer eux-mêmes, année après année, une part importante des charges de solidarité sociale, dans un contexte socio-économique reconnu comme difficile. En comparaison des 11 M€ qu'il nous reste à verser pour cette autoroute, le reste à charge des allocations de solidarité et la dépense liée aux mineurs non accompagnés ont représenté rien qu'en 2017 plus de 44 M€, soit quatre fois le montant de notre dette envers l'Etat. De 2005 à 2017 le reste mis à notre charge des allocations individuelles de solidarité a pesé pour 382 M€ sur le budget départemental, dont 216 M€ sur les cinq dernières années, soit plus que notre participation totale à la construction des autoroutes A34 et A304.

Mais je veux également parler d'avenir, puisque la vocation de cette autoroute est aussi de placer notre territoire sur les flux de circulation et de transport intra-européens et de favoriser les implantations économiques. La promotion de l'A304/E420 est essentielle. Cet équipement doit être bien plus qu'un couloir de passage. Cette nouvelle attractivité économique et touristique procurée

par l'autoroute doit être largement diffusée et reconnue et je compte naturellement sur vous tous pour s'approprier cet équipement.

Seule l'activité économique et l'emploi pourront assurer une nouvelle dynamique et un futur à un territoire comme le nôtre, qui doit plus que jamais jouer de cet atout primordial qui est sa position sur la carte européenne. C'est tout le sens de l'engagement des élus et des habitants des Ardennes depuis plus de trente ans et la justification de la présence constante de la Région Champagne-Ardenne puis Grand Est à nos côtés, pour aider – souvent même inciter – l'Etat à construire cette autoroute A304. Elle est bien sûr un nouveau trait d'union entre la France et la Belgique, mais aussi la condition nécessaire, avec quelques autres que j'ai déjà citées, au développement et à la redynamisation de notre territoire.

Je veux croire que ces longs efforts partagés seront demain utiles aux Ardennais, à notre Région, à notre pays comme à la Belgique et à l'Europe du Nord.

Aujourd'hui, Madame la Ministre, les Ardennais sont heureux et fiers du travail accompli qui, pour la première fois chez nous depuis plusieurs générations, ouvre de nouveaux horizons aux Ardennes et à la France.